

Séance ordinaire du 4 juillet 2016

Procès-verbal



01 (2016-07-350) - OUVERTURE DE LA SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE LOTBINIÈRE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 4 juillet 2016, à 20h00, à la salle du conseil du Complexe des Seigneuries, situé au 1080, avenue Bergeron, Saint-Agapit (Qc) G0S 1Z0.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Claudette Desrochers

Siège #2 - Marc-Antoine Drouin

Siège #3 - Sylvain Vidal

Siège #4 - Micheline Beaudet

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #5 - Pierre Audesse

Siège #6 - Yves Gingras

Formant quorum sous la présidence de Sylvie Fortin Graham, mairesse.

Est également présente Isabelle Paré, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1 - Ouverture

Madame la mairesse Sylvie Fortin Graham souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'au public et déclare la séance ouverte à 20h. Un ordre du jour est mis à la disposition du public afin de suivre le déroulement de la réunion.

02 (2016-07-351) - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

03 (2016-07-352) - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

ATTENDU QUE tous et chacun des membres de ce conseil déclarent et reconnaissent avoir reçu et lu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016. Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016, tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

04 - AVIS DE MOTION

04.01 (2016-07-353) - Avis de motion règlement 403-03-16

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de faire l'avis de motion du règlement 403-03-16, pour permettre l'installation en cour avant secondaire dans les zones industrielles d'un évacuateur mural muni d'un ventilateur extérieur.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

04.02 (2016-07-354) - Avis de motion règlement 406-06-16

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de faire l'avis de motion pour le règlement 406-06-16, pour modifier le règlement relatif à la gestion du règlement d'urbanisme numéro 254-11-07, afin de prévoir des dispositions normatives pour encadrer les ouvrages de prélèvement des eaux.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

04.03 (2016-07-355) - Avis de motion règlement 407-06-16

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de faire l'avis de motion pour le règlement 407-06-16, modifiant le règlement de construction numéro 253-11-07, afin de préciser les normes applicables à l'usage prohibé de certaines constructions et de remorques.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

04.04 (2016-07-356) - Avis de motion règlement 408-07-16

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de faire l'avis de motion pour le règlement 408-07-16, modifiant le règlement 383-03-14 concernant la circulation.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

04.05 (2016-07-357) - Avis de motion règlement 409-07-16

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de faire l'avis de motion pour le règlement 409-07-16, concernant les chauffe-eau de piscine au bois.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

05 - ADOPTION DE RÈGLEMENTS

05.01 (2016-07-358) - Adoption du projet de règlement 406-06-16

Adoption du projet de règlement 406-06-16, pour modifier le règlement relatif à la gestion du règlement d'urbanisme numéro 254-11-07, afin de prévoir des dispositions normatives pour encadrer les ouvrages de prélèvement des eaux.

ATTENDU QUE les municipalités sont chargées d'appliquer les chapitres 3 et 4 du Règlement sur le prélèvement des eaux et de leur protection (Q-2, r.35.2);

ATTENDU QUE pour assurer la prise en charge des nouvelles responsabilités incluses dans les chapitres 3 et 4, la municipalité entend modifier son règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme pour prévoir la délivrance d'un permis de construction pour un ouvrage de prélèvement d'eau et pour préciser les documents que les requérants d'un permis devront soumettre au soutien de leur demande de permis;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Agapit peut, en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chap. A-19.1), modifier son règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme à condition d'être conforme au Schéma d'aménagement révisé (SAR) de la MRC de Lotbinière et à son plan d'urbanisme;

ATTENDU QUE ce règlement sera soumis à la consultation prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L. R.Q., chap. A-19.1);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'adopter ce règlement tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

05.02 (2016-07-359) - Adoption du projet de règlement 407-06-16

Projet de règlement 407-06-16, modifiant le règlement de construction numéro 253-11-07 afin de préciser les normes applicables à l'usage prohibé de certaines constructions remorques.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Agapit peut, en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chap. A-19.1), modifier son règlement de zonage à condition d'être conforme au Schéma d'aménagement révisé (SAR) de la MRC de Lotbinière et à son plan d'urbanisme;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Agapit désire préciser les normes applicables à l'usage prohibé de certaines constructions et de remorques;

ATTENDU QUE ce règlement sera soumis à la consultation prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L. R.Q., chap. A-19.1);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'adopter ce projet de règlement tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06 - ADMINISTRATION ET LÉGISLATION

06.01 (2016-07-360) - Demande au MTQ

ATTENDU QUE dès l'automne 2017, les élèves de 5ième et de 6ième année du primaire seront localisés à l'École secondaire Beurivage en raison du manque d'espace à l'école primaire;

ATTENDU QUE, ces derniers devront emprunter l'intersection de l'avenue Bergeron et de la rue Centenaire pour se rendre à pied à l'École secondaire Beaurivage et qu'il n'y a pas de traverse piétonnière ni de lumière de circulation à cet endroit;

ATTENDU QUE ces deux artères sont passantes et jugées potentiellement dangereuses pour des jeunes enfants compte tenu du flux de trafic journalier important;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin que la municipalité demande au Ministère des Transports d'évaluer les possibilités, afin de rendre plus sécuritaire l'intersection de l'avenue Bergeron et de la rue Centenaire en raison de cette nouvelle réalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.02 (2016-07-361) - Nomination représentant municipalité CA OMH Saint-Agapit

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de nommer Mme Yvette Therrien afin de représenter la municipalité de Saint-Agapit au sein du conseil d'administration de l'OMH Saint-Agapit, pour un mandat de trois ans débutant le 7 novembre 2016 jusqu'au 6 novembre 2019.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.03 (2016-07-362) - Autorisation de paiement de facture Services conseils Marie-France Chabot inc.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'autoriser le paiement de la facture de Services conseils Marie-France Chabot au montant de 14 084.44 \$ taxes incluses, poste budgétaire 02 12000 412.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.04 (2016-07-363) - Autorisation de passage activité du Club des beaux sentiers

ATTENDU QUE le Club des beaux sentiers a demandé une autorisation de passage à la municipalité de Saint-Agapit pour la tenue d'une activité les 2, 3 et 4 septembre 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'autoriser le Club à passer sur le rang Ste-Marie, la rue Guillemette, la rue Centrale ainsi que la rue Duclos.

Le Club s'engage à remettre les rues en état après la tenue de l'activité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07 - VOIRIE AQUEDUC ET ÉGOUT

07.01 (2016-07-364) - Dépôt et approbation du rapport de la Stratégie québécoise d'eau potable 2015

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de faire le dépôt et l'approbation du rapport de la Stratégie québécoise d'eau potable 2015.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.02 (2016-07-365) - Acceptation de la soumission D'Écho-Tech H2O

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'accepter la soumission de Écho-Tech H2O pour la mesure des boues aux étangs aérés, dépense de 1300 \$, plus taxes, poste budgétaire 02 41400 445.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.03 (2016-07-366) - Dépenses pour le nettoyage du cours d'eau-Parc industriel

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'autoriser la dépense pour le nettoyage du cours d'eau du parc industriel. Les travaux sont réalisés en régie, pour un montant estimé à 3500 \$, plus taxes, poste budgétaire 02 46000 516 au surplus accumulé réservé cours d'eau 59 13100 004.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.04 (2016-07-367) - Autorisation pour le nettoyage des fossés

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'autoriser les dépenses pour le nettoyage des fossés du Rang des Pointes et du 2ième Rang Ouest au coût estimé à 10 000 \$ taxes incluses, poste budgétaire 02 32000 516.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.05 (2016-07-368) - Octroie de contrat pour la lecture des compteurs d'eau

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'octroyer le contrat pour la lecture des compteurs d'eau à M. Réjean Lamontagne. La soumission de M. Lamontagne étant conforme et la plus basse, au prix unitaire de 3.76 \$/compteur d'eau pour un montant forfaitaire comprenant: la main d'œuvre, le kilométrage et tous les autres frais afférents sont inclus, au montant de 5076 \$, poste budgétaire 02 41300 444.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.06 (2016-07-369) - Achat escalier mobile-garage municipal

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de procéder à l'achat d'un escalier mobile pour garage municipal chez Équipement EBM, au montant de 1195.95 \$ plus taxes, poste budgétaire 02 32000 522.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.07 (2016-07-370) - Réparation puisard

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'effectuer une réparation du puisard et du pluvial au coin de la rue du Collège et Flamand. Les travaux sont estimés à 2000 \$ taxes incluses, poste budgétaire 02 41500 521.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.08 (2016-07-371) - Changement borne fontaine

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'effectuer un changement d'une borne fontaine sur la rue Demers au coût estimé à 2000 \$, poste budgétaire 02 41300 526.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.09 (2016-07-372) - Déplacement de la ligne Telus

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'accepter la soumission de BDLC pour le déplacement de la ligne Telus à l'usine de traitement des eaux au montant de 14 700 \$ plus taxes, au poste budgétaire 23 05002 721 dans le règlement d'emprunt 401-02-16.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.10 (2016-07-373) - Résolution pour la reddition de compte de la subvention amélioration du réseau routier local

Résolution pour la reddition de compte de la subvention amélioration du réseau routier local

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 30 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'adopter cette résolution.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08 - URBANISME

08.01 (2016-07-374) - Autorisation à la mairesse et la DG à signer cession de la rue Fournier chez le notaire

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer chez le notaire la cession de la rue

Fournier et à payer les frais de notaire estimés à environ 1000 \$, poste budgétaire 02 61000 411.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.02 (2016-07-375) - Autorisation de mandat pour servitude

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de donner un mandat à Stéphane Roy arpenteur, pour la servitude de la rue Côté, estimé à 1050 \$, plus taxes, poste budgétaire 02 61000 41.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.03 (2016-07-376) - Harmonisation des adresses avenue Bélanger et Vermette

ATTENDU QUE des multi logements ont été construits sur des terrains partiellement enclavés et sous forme de projets intégrés;

ATTENDU QUE ces multi logements sont localisés dans un secteur où se rejoignent la rue Bélanger et l'avenue Vermette;

ATTENDU QUE les numéros civiques de ces multi logements sont reliés à la rue Bélanger et à l'avenue Vermette sans égard à leur emplacement;

ATTENDU QUE cette situation pose un problème de localisation des adresses lors des interventions par les services d'urgence;

ATTENDU QU'une demande a été déposée auprès de la municipalité pour corriger cette situation;

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de modifier le tracé des deux voies de circulation en cause. Dorénavant, la rue Charest servira de ligne de démarcation. Ainsi, l'avenue Vermette s'étendra de la rue Charest jusqu'à la rue du Collège et la rue Bélanger s'étendra de la rue Charest à l'avenue Boucher.

D'uniformiser les adresses civiques des multi logements ci-haut mentionnés qui seront tous localisés sur la rue Bélanger.

Adopté À l'unanimité des conseillers.

08.04 (2016-07-377) - Décision concernant la demande de dérogation mineure du 1090 rue Talbot

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été déposé au comité consultatif d'urbanisme CCU, concernant le lot 4 962 883;

ATTENDU QUE le conseil municipal a tenu une consultation publique le 6 juin dernier et que des citoyens se sont opposés à cette demande de dérogation mineure;

ATTENDU QUE le conseil avait alors reporté la prise de décision concernant cette demande de dérogation mineure au conseil du 4 juillet 2016, permettant ainsi au Comité consultatif d'urbanisme CCU, de se repencher sur la question et d'entendre à nouveau les arguments des opposants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de suivre les recommandation du CCU à l'effet de ne pas accorder la dérogation mineure telle que demandée, puisque le projet n'est pas socialement acceptable.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.05 (2016-07-378) - Autorisation à la mairesse et la directrice à signer des documents de cession de rues

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'autoriser à la mairesse et la directrice générale à signer la cession chez le notaire des rues Bédard, Desrochers et Talbot, par Novac Développement à la municipalité. Les frais de notaires sont à la charge de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers

08.06 (2016-07-379) - Fixer la date de la consultation publique pour le règlement 406-06-16

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de fixer la date de l'assemblée de consultation publique pour le règlement 406-06-16 au 3 octobre 2016, 19h30.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.07 (2016-07-380) - Fixer la date de la consultation publique pour le règlement 407-06-16

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de fixer la date de l'assemblée de consultation publique pour le règlement 407-06-16, au 3 octobre 2016, 19h30.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09 - LOISIRS

09.01 (2016-07-381) - Autorisation pour dépôt d'une demande de subvention à PIC Canada 150

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin d'autoriser la directrice générale à déposer un projet dans le cadre de la subvention PIC Canada 150.

Adopté À l'unanimité des conseillers.

09.02 (2016-07-382) - Clôture ESB

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin d'autoriser le projet de clôture entre École secondaire Beurivage et le parc municipal Desjardins, la dépenses de 7200 \$ plus taxes, est défrayé à part égale entre la municipalité et l'École secondaire Beurivage, poste budgétaire 02 70150 522.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.03 (2016-07-383) - Acceptation de la soumission d'Écoverdure

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin d'accepter la soumission d'Écoverdure pour ensemencement du terrain du parc de la rue Bélanger estimé au montant de 430 \$, plus taxes et de planter des arbres, pour un montant estimé à 500 \$, plus taxes, au fonds parcs et terrains de jeux 59 15200 000.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.04 (2016-07-384) - Autorisation dépenses supplémentaires - projet de rampe d'accès Chalet des sports

ATTENDU QUE le conseil a accepté par la résolution 2016-05-251 des dépenses de 19 463.60 \$ plus taxes pour le projet de rampe d'accès au Chalet des Sports.

ATTENDU QU'en cours de projet, plusieurs imprévus ont vu le jour en raison de la constatation des effets du gel et du dégel ainsi que d'un bris de tuyau durant les travaux, ce qui a eu comme conséquence d'augmenter le coût du projet.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin d'autoriser les dépenses supplémentaires pour le projet de la rampe d'accès pour fauteuil roulant au chalet des sports, au montant de 4780 \$ plus taxes, poste budgétaire 02 70121 522.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.05 (2016-07-385) - Dons Desjardins Toros

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin d'octroyer un Dons Desjardins aux Toros de Lotbinière au montant de 350 \$, poste budgétaire 02 70150 959.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.06 (2016-07-386) - Autorisation de paiement (subvention) Feux d'artifices Saint-Jean Baptiste

Il est proposé par le conseiller Marc-Antoine Drouin, d'autoriser la dépense de 1800 \$, pour la participation financière de la municipalité aux feux d'artifices de la Saint-Jean Baptiste organisés par le Club Lions, au poste budgétaire 02 70150 498.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10 - COMPLEXE DES SEIGNEURIES

10.01 (2016-07-387) - Autorisation de signature contrat dans le cadre des déficiences du CDS

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer pour la municipalité le contrat à intervenir dans le cadre du règlement des déficiences affectant les systèmes du Complexe des Seigneuries.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11 - INCENDIE

11.01 (2016-07-388) - Rapport des activités du service incendie en date du 20 juin 2016

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de faire le dépôt et le rapport des activités du service incendie en date du 20 juin 2016.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.02 (2016-07-389) - Achat de lampes de poches

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de faire l'achat de deux lampes de poche chez AéroFeu au coût estimé à 150 \$ plus taxes, poste budgétaire 02 22000 650.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.03 (2016-07-390) - Achat de batterie pour radio

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de faire l'achat d'une batterie pour radio chez Novicom au coût estimé de 75 \$ plus taxes, poste budgétaire 02 22000 650.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.04 (2016-07-391) - Achat de poches de transport

Il est proposé par les conseiller Sylvain Vidal de faire l'achat de trois poches de transport chez AéroFeu au coût estimé de 175 \$, plus taxes, poste budgétaire 02 22000 650.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.05 (2016-07-392) - Achat de pièces pour la réparation de lance

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de faire l'achat de pièces pour la réparation de lance chez AéroFeu au montant estimé à 42.66 \$, taxes incluses, poste budgétaire 02 22000 526.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.06 (2016-07-393) - Mention de félicitation à Frédéric Groleau

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de faire une mention de félicitation à M. Frédéric Groleau pour ses années de service comme pompier pour la municipalité de Saint-Agapit.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12 - FINANCES

12.01 (2016-07-394) - Autorisation de paiement des factures du mois de juin 2016

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'autoriser le paiement des factures du mois de juin 2016 au montant de 290 430.40 \$.

Code budgétaire 23.08002.721 – Loisirs – Infrastructures (projet Parc rue Bélanger)

Fonds de parcs et terrains de jeux 59.15200.000

- 1) Quincaillerie 2000 Inc, facture 1031501-1 de 22.28\$
- 2) La Coop Seigneurie, 8 factures de 424.46\$
- 3) Excavation Jean-Guy Croteau & Fils Inc, une partie de la facture 7815 de 316.18\$
- 4) R.C. Roy Inc, facture 49879 et 49987 de 2776.37\$
- 5) Charles Boulay, facture 4614 de 2423.67\$

- 6) Béton Laurier Inc, facture 47797 de 666.86\$
- 7) Clôture Alpha Inc, facture 725 de 6878.95\$
- 8) Jambette, facture 23592 de 2414.48\$

Code budgétaire 23.08002.725 – Loisirs (Machinerie-Outillage-Équipement)

Investissement 2016 (Filets protecteurs et tableau indicateur)

- 1) Filets Nad's, facture 1573 de 17821.13\$

Code budgétaire 23.05002.721 – Augmentation de la capacité de traitement et de distribution d'eau potable – phase 2

Règlement d'emprunt 401-02-16

- 1) SNC Lavalin, facture 1250272 de 1523.42\$

Code budgétaire 23.04003.721 – Travaux rang Haut-de-la-Paroisse

Fonds réservé carrières et sablières 59.15700.000

- 1) Excavation Jean-Guy Croteau & Fils inc, facture 7826 de 3809.70\$

Code budgétaire 23.04006.721 – Travaux rang des Pointes

Fonds réservé carrières et sablières 59.15700.000

- 1) Réal Huot Inc, facture 5300878 de 1086.51\$
- 2) La Coop Seigneurie, facture FC00174631 de 12342.57 \$

Code budgétaire 23.04020.721 – Travaux rue Laurier

Investissement 2016

- 1) Les Entreprises Lévisienne Inc, facture 21509 de 19076.39\$
- 2) La Coop Seigneurie, facture FC00177711 de 151.49\$
- 3) Réal Huot inc, facture 5301731 de 312.04\$
- 4) Excavation Jean-Guy Croteau & Fils inc, facture 7843 de 6744.36\$
- 5) Le Laurier vert Inc, facture 7101 de 1029.02\$
- 6) Charles Boulay, facture 4621 de 1094.56 \$

Code budgétaire 23.08002.727 – Sentier de la rivière Noire

Surplus accumulé affecté – Sentier pédestre 59.13100.014

- 1) La Coop Seigneurie, 3 factures de 488.15 \$
- 2) Signalisation Lévis, facture 58176 de 388.56\$

Code budgétaire 23.05002.721 – Augmentation de la capacité de traitement et de distribution d'eau potable – phase 2

Règlement d'emprunt

- 1) Allen Entrepreneur général Inc, décompte progressif 2 de 208639.25\$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES : 290 430.40 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12.02 (2016-07-395) - Dépôt et approbation de paiement de la liste des chèques faits en date du 30 juin 2016

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de faire le dépôt et l'approbation de paiement des chèques faits en date du 30 juin 2016 au montant de 28 808.26 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12.03 (2016-07-396) - Dépôt et approbation de paiement de la liste des comptes fournisseurs faits en date du 30 juin 2016

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de faire le dépôt et l'approbation de paiement de la liste des comptes fournisseurs en date du 30 juin 2016 au montant de 511 592.71 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers.

13 (2016-07-397) - FÊTES DU 150ième

13.01 (2016-07-398) - Autorisation paiement facture logo du 150ième

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'autoriser le paiement de la facture de Josiane Têtu pour la création du logo du 150ième au montant de 1098.01 \$, poste budgétaire 02 13000 493, surplus accumulé affecté réservé Fêtes du 150ième.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

15 - VARIA

16 (2016-07-399) - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de lever la séance ordinaire à 20h35.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Sylvie Fortin-Graham, mairesse

Isabelle Paré, secrétaire-trésorière et directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Isabelle Paré, secrétaire-trésorière et directrice générale

Je, Sylvie Fortin-Graham, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvie Fortin-Graham, mairesse